## LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES

## Permis Al

Documents indispensables :	
	Justificatif d'identité en cours de validité. (carte d'identité, passeport, carte de séjour)
	Justificatif de domicile de moins de 3 mois. (facture d'eau ou EDF, quittance de loyer éditée par un professionnel etc.)
	Photo-signature numérique ANTS. (option disponible dans les cabines photographique) 2 enveloppes A5.
	4 timbres.
	Document de l'équipement obligatoire signé en agence.
Documents complémentaires :	
	Pour les <b>français de moins de 25 ans</b> , une copie du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou pour les <b>personnes âgées de 17 à 18 ans</b> , une attestation provisoire en instance de convocation à la JDC ou une attestation individuelle d'exemption.
	Pour les <b>étrangers</b> , un justificatif de régularité du séjour ou une preuve de votre présence en France depuis au moins 6 mois. (feuille de paie, quittance de loyer, etc.)
	Si le <b>justificatif de domicile n'est pas au nom de l'apprenant</b> , une attestation d'hébergement et une copie d'une pièce d'identité de l'hébergeant.
	Si l'apprenant est <b>déjà titulaire d'un permis de conduire</b> , une copie de ce dernier.
	Si l'apprenant est mineur, une copie du justificatif d'identité de l'un de ses représentants légaux.
	Si l'apprenant mineur n'a pas le même nom que l'un de ces représentants légaux, une copie du livret de famille.
	Pour les <b>français de 16 à 17 ans</b> , une copie de l'attestation de recensement.
	Avis médical si besoin.
	Photos ou photo-signatures complémentaires.



